



DEVENEZ OU CONTINUEZ À ÊTRE LES
GARDIENS DE LA MÉMOIRE
REJOIGNEZ-NOUS !

L'association mémorielle Le Souvenir Français, reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir votre LEGS ou votre DONATION.

Pour information et aide dans votre démarche en toute confidentialité, écrivez à legs@souvenir-francais.fr

Particulier : vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66 % du montant de votre versement, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Dans le cadre de la dématérialisation des déclarations annuelles de revenus, la production de justificatifs de versements pour bénéficier d'une réduction d'impôt n'est plus requise. Toutefois, en cas de demande de l'administration fiscale, un reçu sera émis et transmis. **Le règlement en ligne, simple, pratique et sécurisé, privilégie la transmission automatique de ce reçu par voie électronique.**

MOYENS DE RÈGLEMENT À VOTRE DISPOSITION :

- par **CHÈQUE** : à l'ordre de **LE SOUVENIR FRANÇAIS** | à envoyer au siège social : **20 rue Eugène Flachat – 75017 Paris**
- par **VIREMENT BANCAIRE** : PARIS IDF CENTRE | IBAN : FR60 2004 1000 0100 9491 4Y02 030 **PSSTFRPPPAR**
- en **ESPÈCES** : à remettre à un responsable du Souvenir Français dans une enveloppe avec votre nom
- en **LIGNE, simple, rapide et sécurisé** : <https://le-souvenir-francais.fr/soutenir-le-souvenir-francais/>

— Avec nos remerciements pour votre fidélité et pour votre soutien —



ADHÉSION

RENOUVELLEMENT COTISATION

DON

Je verse la somme de € en règlement de (*case à cocher*) ma cotisation
 ma cotisation AVEC abonnement revue

Délégation ou Comité d'affiliation.....



Mes coordonnées

(nécessaires pour l'émission du reçu fiscal, à partir de 20 € par chèque ou virement)

NOM.....

Prénom

Adresse postale.....

Code postal Ville

Adresse électronique.....

Téléphone (fixe ou portable).....

Date :.....

Coupon-réponse à envoyer avec votre règlement à :
Le Souvenir Français - 20 rue Eugène Flachat - 75017 Paris

PODCAST